

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 1996 B 00107

Numéro SIREN : 403 872 427

Nom ou dénomination : ALVS

Ce dépôt a été enregistré le 06/01/2022 sous le numéro de dépôt P2022/000001

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **SAINT-ETIENNE**



831720

Dénomination : ALVS
Adresse : 8 rue Des Trois Glorieuses 42000 Saint-etienne -
FRANCE-

n° de gestion : 1996B00107
n° d'identification : 403 872 427

n° de dépôt : P2022/000001
Date du dépôt : 06/01/2022

Pièce : Ordonnance du Président



831720

2021OP01628

REPUBLIQUE FRANCAISE
AU NOM DU PEUPLE FRANCAIS
TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-ETIENNE
ORDONNANCE

Greffe TC
06 JAN. 2022
Saint-Etienne

Nous, François MEON, Président du tribunal de commerce de Saint-Etienne, assisté du greffier,

Vu la requête qui précède et les moyens exposés par La SARL ALVS dont le siège social est situé 8 rue des Trois Glorieuses 42000 SAINT-ETIENNE et immatriculée au RCS de Saint-Etienne sous le numéro unique d'identification 403 872 427 adressée par Maître BRIET Laurent, avocat à SAINT-ETIENNE, tendant à voir proroger le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 30/06/2021,

Vu les articles L. 223-26, L. 241-5, R. 123-111, R 223-18-1 et R. 210-19 du Code de Commerce.

Attendu que la demande est justifiée, qu'il y sera fait droit **dans la limite de 3 mois** ;

PROROGEONS jusqu'au **31/03/2022** le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2021 de La SARL ALVS (RCS Saint Etienne 403 872 427) ;

DISONs que la présente ordonnance sera déposée au rang des minutes du greffe de notre Tribunal et en annexe du RCS, et communiquée à la partie requérante ;

LAISSONS les dépens dans lesquels seront compris les frais de greffe, s'élevant à 32.22 € TTC, à la charge de la partie requérante.

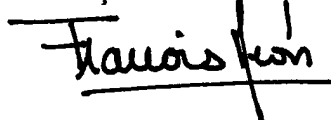
Fait en notre Cabinet,
A Saint-Etienne,

Le 6 Janvier 2022

Le commis-greffier,
Clémentine FAURE



Le Président du tribunal de commerce
François MEON



Copie certifiée conforme
Le Greffier,



208/1628
Greffe TC
22 DEC. 2021
Saint-Etienne

A.L.V.S
S.A.R.L au capital de 600.000 €
Siège social : SAINT ETIENNE (42000)
8 rue des 3 Glorieuses
R.C.S. 403 872 427 SAINT ETIENNE

A Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de SAINT ETIENNE

REQUETE EN VUE D'OBTENIR UNE PROLONGATION DU DELAI DE REUNION
DE L'ASSEMBLEE CHARGEE D'APPROUVER LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 30 JUIN 2021

La société A.L.V.S, sarl au capital de 600.000,00 € dont le siège social est à SAINT ETIENNE (42000)
8 Rue de 3 Glorieuses immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINT ETIENNE sous le
numéro 403 872 427, représentée par son co gérant Monsieur Philippe VIRISSEL

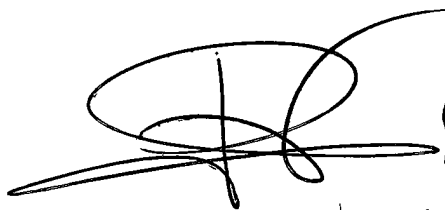
A l'honneur de vous exposer qu'aux termes des articles L 223-26 et L 241-5 du Code de Commerce,
l'assemblée générale des associés doit statuer sur les comptes annuels dans les six mois de la clôture de
l'exercice social, sous réserve de prorogation de ce délai, par décision de justice.

Pour faire suite à la demande par le commissaire aux comptes du report de la tenue de l'assemblée
générale pour lui permettre de finaliser sa mission dans les délais réglementaires

Monsieur Philippe VIRISSEL, co gérant associé, de la société A.L.V.S, après avoir pris acte de cette
demande a décidé de présenter une requête pour demander une prolongation du délai de 3 mois, prévu par les
articles L 223-26 et L 241-5 du Code de Commerce.

C'est pourquoi, l'exposant vient à vous, Monsieur le Président et prie qu'il vous plaise de bien vouloir
proroger jusqu'au 31 mars 2022 le délai nécessaire à la société " A.L.V.S " en vue de réunir l'assemblée générale
qui aura pour objet de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2021.

Et ferez justice.



ALVS
COMMUNICATION
PAR L'OBJET

8, rue des 3 Glorieuses - 42000 SAINT-ETIENNE
Tél : 09 87 87 87 09 - www.alvs.fr
SIRET 403 872 427 00048 - APE 3299Z